Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 32 no 10 Edmonton, semaine du 6 au 12 mars 1998 16 pages 60¢

Les étudiants sont les vedettes du budget Martin

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Les étudiants ont été entendus et, semble-t-il, compris par Ottawa. A compter de cette année, le gouvernement fédéral prendra une série de mesures financières pour venir en aide à ceux et celles qui désirent poursuivre leurs études postsecondaires, sans s'endetter pour le restant de leurs jours.

Le ministre des Finances, Paul Martin, a annoncé la création d'une Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, un projet cher au premier ministre Jean Chrétien. Doté d'une somme de 2,5 milliards de dollars, le fonds permettra à plus de 100 000 étudiants à revenu faible ou moyen de recevoir une bourse d'une valeur moyenne annuelle de 3 000 $.

Les bourses seront remises à partir de l'an 2 000 en fonction des besoins financiers et du mérite scolaire. Les étudiants pourront recevoir jusqu'à 15 000 $ sur une période de quatre années d'études. Les bourses seront accordées aux étudiants de tout âge, peu importe s'ils étudient à temps partiel ou à temps plein dans des universités, des collèges communautaires, cégeps et établissements d'enseignement technique et professionnel.

La Fondation aura une durée de vie de dix ans. Sa gestion sera confiée à un conseil d'administration indépendant formé de personnes venant du secteur privé, parmi lesquels se trouvera un étudiant. Elle devra investir avec prudence et pourra accepter des dons et des legs de tiers.

Le gouvernement fédéral lancera aussi dès 1998-1999 un programme de subventions aux étudiants en difficulté financière qui ont des personnes à charge. Ce sont 25 000 subventions d'au plus 3 000 $ par année qui seront octroyées dans le cadre de ce programme d'aide.

Le crédit pour études, qui était déjà accordé aux étudiants à temps plein, sera désormais offert aux étudiants à temps partiel. Ils pourront déclarer un montant pour études de 60 $ pour chaque mois au cours duquel ils sont inscrits à un cours durant au moins trois semaines. Environ 250 000 étudiants devraient profiter de cette mesure.

Les Canadiens qui souhaitent retourner aux études pourront puiser dans leurs REER sans devoir payer de l'impôt. Il sera possible de prélever jusqu'à 10 000 $ dans un REER pendant une année, mais le montant ne pourra dépasser 20 000 $ sur une période maximale de quatre ans. Les sommes devront toutefois être remboursées sur une période de dix ans.

Le gouvernement veut aussi inciter les parents et les grands-parents à épargner pour les études de leurs enfants et petits-enfants. Dans le but de rehausser l'attrait des régimes enregistrés d'épargne-études, Ottawa met en place une Subvention canadienne pour l'épargne-études. Pour la première tranche de cotisations de 2 000 $ à un REEE au profit d'un enfant de moins de 18 ans, le gouvernement versera une subvention égale à 20 pour cent, jusqu'à concurrence de 400 $ par année par enfant.

Il est actuellement possible de contribuer une somme de 4 000 $ par année à un REEE et d'y accumuler une somme maximale de 42 000 $. Contrairement aux REER cependant, le REEE ne donne droit à aucune déduction fiscale, mais il est à l'abri de l'impôt. Lorsque l'étudiant puise dans le REEE pour payer ses études, les sommes retirées deviennent imposables. Si l'étudiant décide de ne pas poursuivre ses études, les revenus du REEE pourront désormais être transférés dans un REER.

Le gouvernement a aussi adopté des mesures pour aider les diplômés à gérer leurs dettes. Ils bénéficieront d'un allégement d'impôt sur les intérêts de leurs prêts étudiants, qui prendra la forme d'un crédit d'impôt qui pourra être reporté sur cinq ans. Pour un étudiant fraîchement diplômé dont la dette s'élève à 25 000 $, cela représente une réduction d'impôt de 530 $ pour la première année. Sur une période de remboursement d'un prêt de dix ans, l'allégement d'impôt pourrait représenter 3 200 $. Le gouvernement estime que cette mesure profitera à 1 million de personnes.

Pour le recteur de l'Université de Moncton, les mesures annoncées par Ottawa constituent probablement «la meilleure nouvelle des dix dernières années», tant pour les étudiants que pour les institutions d'enseignement. Selon Jean-Bernard Robichaud, le gouvernement fédéral «donne un coup de pouce très significatif» à l'ensemble du monde de l'éducation, non seulement par ses mesures d'aide aux étudiants, mais aussi avec décision d'augmenter de 400 millions de dollars sur trois ans le financement à la recherche universitaire.

M. Robichaud estime que les bourses de la Fondation devraient être remises «en priorité» en fonction des besoins des étudiants, plutôt que selon le mérite. C'est qu'une partie de la population acadienne du Nouveau-Brunswick vit avec de faibles revenus et que la pauvreté constitue une barrière pour les jeunes qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires. Pas moins de 25 pour cent de la clientèle étudiante de l'Université de Moncton empruntent d'ailleurs le maximum admissible, c'est-à-dire jusqu'à 8 000 $ par année, pour défrayer le coût de leurs études.

L'art de bien se sucrer le bec!



Vendredi le 27 février dernier, plus de 700 élèves des écoles francophones du Conseil scolaire du Centre-Nord se sont rendus à La Cité francophone pour participer à la 49e édition de la Cabane à sucre, après avoir eu le plaisir d'assister à un spectacle d'Angèle Arsenault. Les jeunes ont aussi eu la chance de déguster de la bonne tire d'érable, de se mesurer entre eux dans le cadre d'un concours de scioteux, bref, de tirer le maximum de plaisir de cette magnifique journée qui annonçait déjà le printemps.
La Cabane à sucre se poursuivait pour toute la famille le lendemain matin; plus de 2 000 personnes en ont profité.

Cette semaine...

Deuxième Salon de l'holisme...
à lire en page 3

L'ACFA provinciale réplique...
à lire en page 5

La Journée de la femme...
à lire en page 6

Festival de la dramaturgie des Prairies...
à lire en page 10

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

"On ne va pas loin quand on change de route tous les jours."

- Proverbe

Le budget Martin:

Les petites «bonnes et mauvaises» nouvelles

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Un budget est fait de grandes et de petites nouvelles. Les grandes nouvelles du dernier budget Martin, vous les connaissez. Les petites, ce sont celles qui ne font jamais les manchettes, tellement elles sont...petites, justement. En voici quelques-unes.

Il sera dorénavant possible d'inclure dans son rapport d'impôt les intérêts hypothécaires, les taxes foncières, les primes d'assurance et les coûts reliés au chauffage et à l'électricité, jusqu'à concurrence de 5 000 $, dans les frais de déménagement. Il s'agit d'une heureuse nouvelle pour ceux et celles qui doivent déménager pour accepter un nouvel emploi ailleurs au pays, mais qui n'ont pas encore réussi à vendre leur propriété.

Attention cependant: vous ne pourrez faire ces déductions que pour une ancienne résidence et seulement pour une période de trois mois après 1997. Pour être admissible, des «efforts sérieux» devront aussi être faits durant cette période pour vendre la propriété.

Il sera aussi possible de déduire de l'impôt le coût de la révision de documents juridiques, du remplacement des permis de conduire et des certificats d'immatriculation, de même que des connexions et déconnexions publiques.

L'envers de la médaille, c'est que vous serez désormais tenus de déclarer un revenu si votre employeur vous a accordé, directement ou indirectement, des frais de réinstallation au cours de l'année. Et cela comprend, par exemple, les montants versés par l'employeur en cas de vente à perte de la maison, de baisse de la valeur de l'ancienne propriété ou pour couvrir des paiements hypothécaires plus élevés suite au déménagement.

Autre petite nouvelle intéressante: un employeur qui aime divertir son personnel sur les lieux de son travail, ne pourra désormais déduire de l'impôt tous les frais reliés à l'achat des aliments, des boissons ou des «divertissements» qui sont offerts, qu'en raison de six événements à caractère social par année. Les employeurs, devront choisir judicieusement les occasions de fêter aux frais des contribuables!

Autre nouvelle, pour le moins surprenante: le gouvernement fédéral a participé, indirectement, à l'économie souterraine qu'il ne cesse de dénoncer!

Ce qu'on comprend à la lecture du budget, c'est que les organismes et ministères fédéraux ne produisaient pas de T4 pour leurs employés contractuels. On sait que plusieurs de ces employés à contrat sont des anciens fonctionnaires qui n'ont pas survécu à la vague des compressions, mais qui ont ensuite été réembauchés pour de courtes périodes.

Selon le budget fédéral, seulement 85 pour cent des revenus d'un travail indépendant sont volontairement déclarés aux fins de l'impôt. Il reste donc un petit coussin de 15 pour cent dans les poches des travailleurs indépendants, pour les vieux jours!

Tout cela va bientôt changer. Depuis le 1er janvier, les ministères sont tenus de produire ces feuillets de renseignements. Les sociétés d'État emboîteront le pas le 1er janvier 1999.

On savait le ministre des Finances prudent. Le budget en offre une autre preuve éclatante. Paul Martin a prévu cette année une clause budgétaire pour... les tremblements de terre!

A l'heure actuelle, les compagnies d'assurance n'ont pas de réserve spéciale pour les pertes dues à des tremblements de terre. Or, les assureurs craignent les effets désastreux d'un tremblement de terre dans une région urbaine comme le sud-ouest de la Colombie-Britannique ou la vallée du Saint-Laurent, deux régions du pays où les risques sont les plus élevés. En fait les pertes seraient telles, lit-on dans le budget Martin, que les assureurs n'auraient pas les ressources financières requises pour couvrir les dommages assurés.

Le budget annonce donc que les provisions de primes pour tremblement de terre des assureurs seront déductibles d'impôt, ce qui leur permettra de disposer plus rapidement des ressources financières requises.

Enfin, le ministre Martin a une pensée pour les organismes de bienfaisance qui exploitent... des comptoirs de retour de bouteilles consignées! Elles pourront demander une déduction ou un remboursement de taxe nette égal à 7 pour cent (ou 15 pour cent si la province participe au régime de la taxe de vente harmonisée TVH) de la consigne remboursable.

Un premier bonbon pour les contribuables:

Abolition de la surtaxe de 3 pour cent

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Les contribuables canadiens qui gagnent moins de 50 000 $ par année auront une ligne de moins à remplir dans leur rapport d'impôt de 1998.

Dans la foulée de l'équilibre budgétaire qui sera atteint à la fin du présent exercice financier le 31 mars et des budgets équilibrés à venir au cours des prochaines années, le gouvernement fédéral a décidé d'éliminer à compter du 1er juillet la surtaxe des particuliers de 3 pour cent et de la réduire pour ceux dont le revenu se situe entre 50 000 $ et 65 000 $.

La surtaxe fédérale avait été instituée en 1986 par le ministre conservateur des Finances, Michael Wilson, à titre de mesure «temporaire» et dans le but de réduire le déficit. Douze ans plus tard, Ottawa estime qu'il a maintenant les moyens de s'en débarrasser.

Les Canadiens à faible revenu auront aussi droit à un revenu supplémentaire libre d'impôt de 500 $, dans le cas d'un célibataire, et 1 000 $ dans le cas d'une famille. Cette mesure permettra à 400 000 Canadiens de ne plus payer d'impôt, alors que 4,6 millions en paieront moins.

Cet allégement fiscal n'aura cependant pas un grand impact sur les finances personnelles des Canadiens. Ainsi, cela ne représentera en 1999 que 165 $ pour une famille type de quatre personnes avec un revenu unique de 20 000 $, 149 $ pour un famille dont le revenu unique est de 35 000 $ et 238 $ pour une famille avec un revenu unique de 50 000 $. L'allégement fiscal sera de 85 $ pour un célibataire avec un revenu de 20 000 $, 150 $ s'il a un revenu de 35 000 $ et 219 $ si son revenu est de 50 000 $.

L'inondation au Manitoba et la tempête de verglas dans l'Est a ouvert les yeux du ministre des Finances sur l'importance du bénévolat dans les petites communautés, qui ne dépendent souvent que de ces hommes et ces femmes pour assurer les services essentiels en période de crise. A compter du 1er janvier, l'indemnité non imposable pour les pompiers volontaires passera donc de 500 $ à 1 000 $, et tous les bénévoles des services d'urgence y auront droit.

Pour le ministre des Finances, Paul Martin, ces mesures ne sont que le début: «Nous les renforcerons quand nous en aurons les moyens». Il a promis qu'il réduira davantage les impôts dès que le gouvernement pourra se le permettre.

Ce qui est sûr, c'est que le gouvernement a maintenant les moyens de ses politiques. Ottawa prévoit même une augmentation de 3,8 pour cent des revenus provenant de l'impôt des particuliers en 1998-1999, malgré les deux mesures d'allégement fiscal.

Ce sont d'ailleurs les particuliers qui, avec 71 milliards, fourniront près de la moitié des recettes anticipées de 151 milliards. L'impôt des sociétés comptera pour 20,5 milliards, presqu'autant que la TPS, qui rapportera 20,9 milliards dans les coffres de l'État. Enfin, les cotisations d'assurance-emploi compteront pour 18,6 milliards dans les revenus de l'État.

Du côté des dépenses, les seuls intérêts de la dette coûteront 43,5 milliards de dollars aux Canadiens en 1998-1999, alors que la dette accumulée devrait se chiffrer à 583,2 milliards de dollars. Les dépenses de programmes s'élèveront enfin à 104,5 milliards de dollars, en baisse de 1,5 milliard.

Gouvernement fédéral:

120 millions pour les emplois d'été

YVES LUSIGNAN
Ottawa

Pour la troisième année consécutive, le gouvernement fédéral consacrera 120 millions de dollars pour encourager les secteurs privé, public et sans but lucratif à embaucher des étudiants cet été.

Le programme Placement carrière-été est un programme de subventions salariales. Pour chaque emploi créé, le secteur sans but lucratif obtient un financement équivalent à 100 pour cent du salaire minimum. Le secteur privé ne reçoit que 50 pour cent.

L'annonce devrait permettre la création de 60 000 emplois d'une durée variant de 6 à 16 semaines. Le programme a permis l'an dernier de créer plus de 70 000 emplois étudiants.

Selon Joanne Lamothe de la Direction de la jeunesse du ministère, la plupart des étudiants qui obtiennent un emploi par le biais de ce programme sont payés selon le salaire minimum en vigueur dans chaque province.

Le ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, a invité les employeurs à ouvrir leurs portes aux étudiants. Ils ont jusqu'au 27 mars pour transmettre une demande d'aide financière en communiquant avec l'un des 360 bureaux de Développement des ressources humaines pour étudiants.

Outre Placement carrière-été, la stratégie d'emplois d'été comporte 15 initiatives à l'intention des étudiants de niveau secondaire et postsecondaire. Parmi ces stratégies, on note un programme de prêts pour les étudiants entrepreneurs, un programme d'été de la GRC pour les étudiants et des programmes d'emploi dans le domaine de l'informatique, des langues officielles, du patrimoine, des parcs nationaux et pour les autochtones en milieu urbain.

Cela fait 30 ans que le gouvernement fédéral offre à des étudiants la possibilité de se trouver un emploi durant la saison estivale.

Alberta Foundation for the Arts:

Les subventions seront accordées selon les revenus

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Même s'ils savent qu'ils risquent d'ébranler lourdement la sécurité financière des petites troupes artistiques, les administrateurs de l'*Alberta Foundation for the Arts* ont décidé d'aller de l'avant avec leur nouvelle formule d'octroi de subvention basée uniquement sur les revenus gagnés.

La décision, prise le 6 février dernier, n'a été rendue publique que la semaine dernière.

La nouvelle formule fait donc abstraction de revenus tels que les subventions pour calculer le montant d'argent qui sera remis par la fondation, une décision qui déçoit beaucoup le directeur général de la troupe francophone L'UniThéâtre, Daniel Cournoyer.«Je trouve que la formule basée sur les dépenses donnait une meilleure idée de l'envergure des activités qu'une compagnie faisait, explique M. Cournoyer. Je pense que lorsque c'est carrément basé sur les revenus, ça ne veut pas dire qu'on offre nécessairement beaucoup à la communauté mais plutôt que c'est quelque chose qui se vend bien. D'abord à ce niveau-là je suis déçu. Il y a également le fait qu'ils ont rejeté tout le travail qui a été fait auparavant, le consensus qu'on avait eu sur l'autre formule, et ils ont carrément rejeté ça pour pousser sur ce qu'ils voulaient, selon moi, dès le départ c'est-à-dire baser l'octroi de subvention sur les revenus gagnés. Ça a été un gros gaspillage de temps et je ne pense pas que la nouvelle formule prenne en considération le mandat des associations; je ne parle pas seulement de L'UniThéâtre, mais aussi des compagnies de création. Elles vont avoir plus de misère et vont être obligées de présenter des choses qui se vendent facilement, qui ne sont pas nécessairement bien réfléchies ou bien développées. Je ne suis pas sûr que ce soit notre rôle et je ne pense pas qu'on soit là pour faire de l'argent. Nous sommes des associations à but non lucratif, c'est le système qui nous impose d'être ce genre d'association et en même temps notre propre fondation nous pousse dans une direction à profit.»


Photo: Patricia Hélie

Daniel Cournoyer, directeur général de L'UniThéâtre.

«Je pense aussi à une compagnie d'Edmonton, *Concrete Theatre*, qui fait beaucoup de théâtre social dans les écoles et qui ne chargeait pas pour présenter ses pièces. Ils recevaient des subventions du ministère de la Santé et comme les subventions ne sont pas éligibles dans la nouvelle formule, ils n'ont absolument aucun revenu; comment peuvent-ils survivre?»

Le directeur de L'UniThéâtre trouve tout de même un côté positif dans tout ça. L'exécutif de la fondation a consenti à ce que les dons soient inclus dans les revenus et a accordé trois ans aux compagnies les plus touchées pour entrer totalement dans la nouvelle formule. «On ne sera pas coupé tout d'un coup. Ça nous donne l'opportunité de s'ajuster et nous oblige à faire d'autres activités. On a déjà commencé à ajouter des revenus avec la tournée de *Comment devenir parfait en trois jours* en Saskatchewan ainsi qu'avec un contrat de service avec La Cité francophone pour la gestion de la salle. Ce sont des revenus de plus qui n'ont pas nécessairement à voir avec le théâtre, mais qui vont faire que l'impact risque d'être moindre qu'on pensait. On croyait avoir une baisse se situant entre 12 000 $ et 14 000 $ mais de la façon que ça va présentement, ce sera entre 10 000 $ et 12 000 $ au total.»

Avec la tournée en Saskatchewan, c'est la première fois que L'UniThéâtre sort des frontières de la province avec un produit pour jeune public. La compagnie se tourne donc vers de nouvelles activités qui ajoutent autant au répertoire qu'à la colonne des revenus. Selon Daniel Cournoyer, ces activités n'ont pas été ajoutés dans l'unique but de faire augmenter les chiffres, mais bien parce que c'était prévu. «Mais tant mieux si ça aide avec les revenus!»

Société de théâtre de Calgary:

Deuxième Salon de l'holisme et de la clairvoyance

DAVID H. BERNARD-BRET

Calgary

Qu'on se le dise, l'holisme et la clairvoyance ne sont pas des sciences occultes. La preuve: on les place sous les feux de la rampe.

Tel est le message que voulait faire passer la Société de Théâtre de Calgary (STC) les 20, 21 et 22 février derniers en tenant un Salon de l'holisme et de la clairvoyance bilingue qui, signalons-le, a réussi à attirer plus de 350 personnes. Ce concept permet à la STC non seulement de ramasser des fonds et pouvoir ainsi continuer à présenter ses créations, mais aussi d'offrir aux francophones de Calgary des services originaux et utiles.

Les médecines douces et la parapsychologie sont de plus en plus utilisées dans le cadre de la médecine traditionnelle. Citons par exemple le cas de Christine, hypnothérapeute diplômée, qui est originaire d'Annecy (France). Selon elle, certains spectacles à sensations ont injustement donné à l'hypnose une mauvaise réputation. Cette science, qui remonte à l'ancienne Égypte, s'applique tout d'abord à un large éventail de problèmes quotidiens (traumatologie, dermatologie, allergies...) et de plus en plus de professionnels de la médecine y ont recours, après avoir constaté que cette intégration ne pouvait être que positive.

On notera aussi la présence d'une autre science venant d'Égypte et vieille de 4 000 ans: la réflexologie. Art de la guérison naturelle, la réflexologie est basée sur le principe que des points situés sur les mains et les pieds correspondent à chaque partie du corps humain. Ainsi, en les manipulant, on peut améliorer sa condition. Qu'on ne s'y trompe pas; la réflexologie ne supplante pas la médecine. Selon ses praticiens, il s'agit plutôt d'un complément thérapeutique.

Le salon n'aurait bien sûr pas été complet sans les arts divinatoires (tarots, numérologie...) et là encore, de nombreuses innovations sont au programme. Il est bien loin le temps du tarot de Marseille même si celui-ci demeure un outil fascinant. Certaines méthodes telles que celle du "voyageur" (inventée en 1984 par James Wanless) privilégient une symbologie plus adaptée au monde actuel et aux préoccupations de nos contemporains. D'autres emploient des symboles plus ésotériques et moins rigides qui font plus appel à la médiation de l'inconscient.

Devant le succès de ce salon, gageons que la Société de théâtre profitera de l'occasion pour se diversifier davantage et sortir des sentiers battus. Manon Breton et France Jean, initiateurs du projet, vous donnent d'ailleurs rendez-vous prochainement à Edmonton pour une nouvelle édition du salon de la clairvoyance et de l'holisme.

ÉDITORIAL

Un départ stratégique

Tout le monde s'avoue surpris de la démission de Daniel Johnson et pourtant, c'est de loin la meilleure solution pour l'avenir du Parti libéral du Québec et, par extension, pour tous les fédéralistes au pays. Ce qui est surprenant, c'est l'incroyable justesse du *timing*.

On sentait la fébrilité pré-électorale dans l'air, porté par les indéniables qualités de leader qu'il a démontré durant la crise du verglas, qualités qui lui ont valu l'admiration de l'électorat québécois, Lucien Bouchard voguait toutes voiles sorties vers une écrasante victoire au printemps. La démission de Daniel Johnson vient porter un très sérieux coup à ce plan d'avenir. Tout d'abord, le Parti québécois ne peut pas déclencher des élections alors que le parti d'opposition est en pleine course au leadership, course dont les résultats pourraient n'être connus qu'à la mi-juin.

Deuxièmement, et la plupart des analystes s'entendent sur ce point, Il serait suicidaire de déclencher des élections tout de suite après, donnant ainsi une longueur d'avance au nouveau chef après plus d'un mois d'intense couverture médiatique. Selon toute vraisemblance, on parle maintenant d'une élection à l'automne prochain, voire au printemps de 1999. Stratégiquement, la démission de Daniel Johnson est un coup de génie.

La deuxième partie de l'équation consiste maintenant à lui trouver un successeur. Et ce ne sera pas chose facile. Quelle que soit l'opinion que l'on a de l'efficacité politique de Daniel Johnson, il faut reconnaître que bien peu auraient eu sa ténacité et son stoïcisme devant l'adversité. Malmené sur tous les fronts, vilipendé par ses collègues d'Ottawa, victime d'obscures tractations par les membres de son parti, il a su mener sa barque sinon avec éclat, du moins avec constance.

On parle bien sûr de Jean Charest, le politicien fédéraliste le plus populaire au Québec. Et je me jette à l'eau en affirmant qu'il acceptera. Parce qu'il n'a pas le choix. Moralement, les Canadiens ne lui pardonneraient pas de refuser un poste qui lui donne la chance de battre les souverainistes sur leur propre terrain. C'est un calcul risqué et il n'est pas dit qu'il parviendrait à remporter les élections. Mais si c'était le cas, le capital politique qu'il amasserait d'une telle victoire serait immense. Au contraire, s'il refuse le défi et que Lucien Bouchard remporte les élections, son étoile en serait fortement ternie.

On peut aussi envisager la candidature de Liza Frulla (qu'elle refusera, puisqu'elle travaille maintenant dans les médias) et de Pierre Paradis (pas le charisme nécessaire), rien n'y fera: Charest ou rien. Pour paraphraser le pirate des aventures d'Astérix: *Alea jacta est*. Les dés son jetés.

François V. Pageau



COURRIER DU LECTEUR

La trahison finale

Monsieur l'éditeur,

Les politiciens ont essayé pendant les dix dernières années de cacher la vérité aux Canadiens, concernant l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) de 1988. Les derniers morceaux qui tombent enfin en place prouvent une fois pour toutes que Brian Mulroney a délibérément trahi notre nation en ayant deux ensembles de livres, l'ALÉNA trompeur, que les Canadiens ont le droit de voir, celui qui donne aux États-Unis un petit pourcentage de nos ressources, et le deuxième ensemble, le VRAI ALÉNA, celui que les Canadiens ne pourront pas voir avant l'an 2018. Ce dernier donne le contrôle complet de notre pays aux État-Unis dès 2005.

Après la signature de l'ALÉNA, un négociateur américain a dit à un groupe de journalistes: «Je n'aurais jamais pensé qu'un jour le gouvernement canadien nous donnerait leur pays». Ces mots firent la Une dans les journaux et Mulroney dut passer à la télévision pour expliquer que le négociateur américain se trompait et lança un défi aux Canadiens, celui de lui montrer le faux ALÉNA sur lequel il avait «vendu» le Canada.

Tout de suite après que Mulroney ait paru à la télévision, le négociateur en chef, Clayton Yeutter dit à ces compatriotes: «Les Canadiens ne réalisent pas que Mulroney les a trahis et que dans 20 ans ils vont être absorbés dans l'économie américaine.»

Peu après, une très brave femme du nom de Shelley Ann Clarke confirma ce que les négociateurs américains avaient

suite à la page 13...

Directeur: François Pageau
Adjointe Admin.: Micheline Brault
Journaliste: Patricia Hélie
Infographiste: Charles Adam


Fondation Donation Frontenac, Inc.
OPSCOM
Tél (613) 241-5700


Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. *Le Franco* est imprimé par Gazette Press Ltd, de Saint-Albert. Reproduction des textes, en tout ou en partie, est autorisée avec mention de la source. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.


#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 465-6581 télécopieur: 469-1129

Correspondants:
Calgary
Alain Bertrand
Centralta
Martie Blancher
Fort McMurray
Nicole Pageau
Lethbridge
Mireille Dutin
Plamondon
Joël Lavoie
Medecin Hat
Red Deer
Claire Hélie
Rivière-la-Paix
Noëlla Fillion
Saint-Paul

OPINION

L'ACFA réplique

Dans sa lettre du 21 février dernier publié dans le Edmonton Journal, M. Peter Goldring, député fédéral d'Edmonton-Est laissait aller toute sa hargne (pour ne pas dire haine) envers les Canadiens-français.

Mais qu'avons-nous fait pour mériter une telle réaction? Nous avons réaffirmé notre position d'ardents défenseurs du fédéralisme canadien, nous avons dit que des communautés francophones fortes partout au Canada pourraient aider à garder des Québécois (aussi Canadiens français) à l'intérieur du pays. Nous avons aussi demandé au gouvernement fédéral d'utiliser la négociation plutôt que la loi pour garder le Canada uni, position défendue par d'éminents fédéralistes.

M. Goldring est un homme qui ne s'embarrasse pas de nuances et qui ne ménage pas ses effets pour faire impression. Son attaque personnelle contre notre directeur général et ancien président M. Georges Arès est inacceptable. Nous voulons lui rappeler que notre association est dirigée par un comité exécutif élu et qu'à cet effet il a tort de personnaliser ainsi ses attaques.

Nous avons relevé plusieurs erreurs grossières dans sa lettre et qui méritent d'être corrigées:

*M. Goldring compare la présence de 60 000 Franco-Albertains à celle de 260 000 Albertains de descendance ukrainienne. Selon Statistiques Canada, 306 785 Albertains s'identifient d'origine ethnique francophone et 258 920 s'identifient comme d'origine ethnique ukrainienne. Plus de 160 000 personnes sont bilingues (français-anglais) et peuvent donc bénéficier de l'appui accordé à la culture française en Alberta. De plus la communauté francophone est multiculturelle, elle s'enrichit de gens en provenance de toutes les parties du monde. L'ACFA appuie les politiques en matière de multiculturalisme.

* M. Goldring mentionne que *"L'ACFA received a 12 000 000$ federal grant in 1994."* L'Entente Canada-communauté, signée en 1994, accordait 12$ millions au développement de l'ensemble de la communauté francophone de l'Alberta pour une période de 5 ans. Plus d'une centaine de groupes oeuvrent au développement du fait français en Alberta et sont éligibles à ces subventions.

*M. Goldring mentionne que 4 000 000$ sont versés par année pour la gestion scolaire francophone. Contrairement à ce qu'affirme M. Goldring, le gouvernement fédéral verse moins de 900 000$ par an pour la gestion scolaire francophone et ce pour une période de six ans se terminant le 31 mars 1999.

*Le député réformiste d'Edmonton-Est soutient que 10 000 000$ par année vont pour l'éducation de jeunes francophones. L'enseignement du français langue maternelle coûte 976 038$ par an. Le gouvernement fédéral verse 5 000 000$ pour l'enseignement du français langue seconde en Alberta (French immersion and core French). L'Alberta est une des provinces où l'enseignement du français langue seconde est le plus populaire.

Comme membre du Parlement, M. Goldring a le devoir de donner les vrais chiffres et de les présenter d'une façon honnête. Il semble avoir choisi délibérément de présenter une version distordue de la vérité.

M. Goldring nous accuse de perpétuer l'instabilité politique au Canada alors que son Parti n'hésitait pas l'an dernier à demander aux Canadiens de ne pas élire un Premier ministre provenant du Québec dans une campagne publicitaire. Drôle de façon de parler de réconciliation nationale- rejeter la candidature de quelqu'un sur la base de son origine.

Nous sommes fiers d'être des Canadiens français. Nous croyons fermement que la majorité des Albertains et des autres Canadiens sont des gens ouverts et généreux dans la mesure où l'information qu'on leur transmet est véridique.

C'est cette incompréhension, cette intolérance et cette désinformation délibérée, disséminée par des gens comme M. Goldring, qui pourrait un jour détruire notre pays.

La Présidente
Louisette Villeneuve

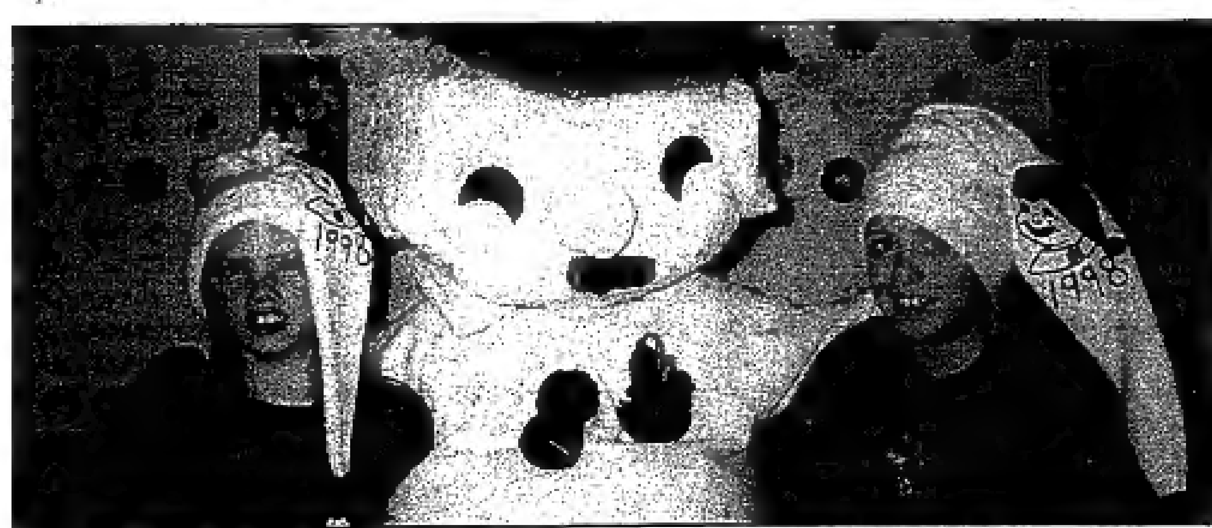
À l'école Connaught de Medicine Hat:

Le bonhomme Carnaval était de passage

BRIGITTE CARDINAL

Medicine Hat

Le bonhomme Carnaval est évidemment né au Québec, mais saviez-vous qu'il visite aussi les enfants de l'Ouest canadien?



Le roi et la reine du Carnaval, Melissa Artemenko et Gregory Cruickshank, en compagnie du Bonhomme carnaval.

En effet, le bonhomme Carnaval est présent depuis maintenant neuf ans au carnaval d'hiver de l'école Connaught, à Medicine Hat. Connaught est une école primaire dont la moitié des élèves font partie du programme d'immersion française. Les professeurs-organisateurs, en majorité francophiles, se font un immense plaisir à chaque année de transmettre cette coutume typiquement québécoise. Et, encore cette année, la tradition s'est poursuivie, du 5 janvier au 6 février dernier.

À l'aide de diapositives et de photos, les enfants admirent le château Frontenac, les sculptures de glaces, les duchesses du carnaval et, surtout, le bonhomme Carnaval. Après la théorie, les activités peuvent commencer. Un concours de dessins ayant pour thème le carnaval, le couronnement des rois et des reines et finalement, une journée complète d'activités intérieures et extérieures, tel que le tir à la corde, la danse et plusieurs jeux.

Tous les participants du carnaval, plus de 400 en tout, autant anglophones que francophiles, étaient fiers de porter l'effigie du Carnaval de Québec 1997 que les organisateurs du Carnaval avaient généreusement offert.

Merci beaucoup bonhomme Carnaval pour ce plaisir immense, et à l'année prochaine!

Les employeurs sont invités à faire leur part

YVES LUSIGNAN
Ottawa

Les entreprises qui embaucheront des jeunes de 18 à 24 ans en 1999 et 2000 n'auront pas à payer la cotisation à l'assurance-emploi pour ces nouveaux employés.

Ce «congé de cotisations» annoncé dans le budget du ministre des Finances, Paul Martin, se veut évidemment un incitatif auprès des entreprises qui hésitent à embaucher des jeunes.

La mesure remplacera le Programme pour l'embauche de nouveaux travailleurs qui prend fin cette année et qui prévoit aussi un congé de cotisations. Mais à la différence de ce programme, toutes les entreprises, peu importe leur taille, seront cette fois admissibles.

Le gouvernement a aussi décidé d'augmenter le budget qu'il consacre aux décrocheurs scolaires qui ont du mal à se trouver un emploi. Dans le but de permettre aux jeunes de 20 à 24 ans qui n'ont pas terminé leur secondaire d'acquérir des compétences de travail dans les secteurs privé et bénévole, le programme Service jeunesse Canada versera à l'employeur une subvention salariale pouvant aller jusqu'à 10 000 $.

Le gouvernement a déjà annoncé qu'il investira 380 millions de dollars cette année dans de nombreux programmes d'emploi pour les jeunes.

Journée internationale de la femme:

Les hommes ont changé... Mais pas tout à fait

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

À l'occasion de la journée de la femme, le 8 mai, *Le Franco* a réuni trois femmes de milieux et d'âges différents afin de faire le point sur la situation de la femme d'aujourd'hui.

C'est ainsi qu'Ariane Lemire, 17 ans, étudiante en douzième année; Josée Bergeron, 33 ans, enseignante à la Faculté Saint-Jean et Suzanne Thibaudeau, 55 ans, fraîchement retraitée, ont fait connaissance pour l'occasion.



Photo: Patricia Hélie

Josée Bergeron, Suzanne Thibaudeau et Ariane Lemire ont eu beaucoup de plaisir à partager leurs opinions.

***Le Franco*: Les hommes ont-ils vraiment changés ou jouent-ils simplement mieux leurs cartes?**

Ariane: C'est juste qu'ils approchent les choses différemment sans avoir tout à fait changé intérieurement. Parmi les seuls niveaux où ils ont vraiment changé, c'est que la plupart ont plus de respect envers nous. À part de ça ils sont pas mal pareils, un peu moins violent peut-être.

Suzanne: C'est peut-être nous qui leur avons donné le message quand on leur a dit qu'on voulait faire les choses nous-mêmes, qu'on était capable d'ouvrir la porte de notre voiture et des choses comme ça. Il y a peut-être aussi la force des événements: aujourd'hui, les femmes vont à l'école, prennent des carrières et s'inscrivent à l'université. Alors à ce point de vue-là, les hommes sont obligés de donner un coup de main qui est peut-être plus apparent qu'il l'était il y a 25 ou 30 ans.

Ariane: Il y a aussi qu'on a tellement changé en tant que femme au cours des trente dernières années qu'ils n'ont pas eu le choix de changer. Avec tout le travail qu'on a fait nous-mêmes pour améliorer notre situation, améliorer notre savoir, les hommes n'ont pas eu le choix de suivre.

Josée: J'irais dans la même direction dans la mesure où il y a eu des ajustements nécessaires. Il y a aussi eu, dans les rapports, la notion de respect en terme de femmes en recherche d'autonomie, que ce soit par l'éducation ou par un meilleur revenu. Quand on a à négocier des choses, la position des deux partenaires est maintenant un peu plus égale.

Josée: C'est aussi de prendre des décisions qui affectent la famille. C'est plus difficile pour les hommes aujourd'hui de dire «on déménage». C'est peut-être à cause du développement de leurs propres relations sociales, mais ça a permis l'expression d'une autonomie dans les négociations des deux partenaires. Parce que maintenant on pense plus en terme de partenaires qu'uniquement en terme d'un chef de famille.

***Le Franco*: On dit que les choses ont beaucoup changé. Qu'est-ce qui fait que les femmes ont exigé ces changements?**

Josée: Il n'y a probablement pas d'élément précis. Je pense que ça a été la conjonction de plusieurs choses. Si on remonte, je pense que d'une part, l'accès à l'éducation a permis l'expression de voix féminines différentes. Ça a été un gain majeur. Il y a aussi la remise en cause des rôles sociaux qui étaient fixés auparavant: si on était ouvrier, nos enfants étaient ouvriers. Si on était médecin, nos enfants étaient médecins. Ce n'est pas seulement les femmes qui ont bénéficié de ça, mais aussi les groupes qui ne trouvaient pas leur place. Il y a aussi eu l'obtention du droit de vote, les changements au code de loi, (le changement de terme «chef de famille» pour «autorité parentale»), l'action des militantes et bien d'autres.

Ariane: On a beaucoup plus de ressources aussi. Au niveau personnel, on n'a plus peur d'être seule. Pour moi, ma famille c'était juste ma mère, ma soeur et moi. Ça m'a permis de voir que peu importe ce qui arrive, je vais toujours être capable de faire ce que je veux et de surmonter les obstacles qui vont arriver. Après, une fois que je suis prête, là l'homme rentre dans le portrait. Autrement dit, pour réussir, on n'a pas besoin d'un homme.

***Le Franco*: Est-ce que le fait d'avoir plus de familles mono-parentales a aidé les femmes à atteindre l'indépendance?**

Ariane: Je regarde ma mère aller, comment elle a dû travailler fort et les choses qu'elle a dû faire pour qu'on en soit où on en est aujourd'hui. C'est comme elle me dit, «Si tu as le choix, fait-le jamais toute seule.» Les conditions sont vraiment trop difficiles. C'est sûr que ça a permis d'avoir une relation avec elle et ma soeur qui fait que nous sommes très proches. Même l'aspect de la sexualité est beaucoup plus ouvert. On parle de n'importe quel sujet n'importe quand.

Suzanne: L'évolution de la société a peut-être amené des situations difficiles mais a amené une certaine évolution parce qu'il n'y a pas que du négatif dans une situation, il y a toujours du positif qui fini par sortir. Par exemple, si on part de l'annonce qu'on voit souvent à la télévision où on voit la première étudiante en médecine. Elle se faisait ridiculiser et a dû travailler fort pour tenir le coup mais ça a apporté beaucoup aux femmes. Dans le temps, c'était les familles très à l'aise qui permettaient aux filles de faire ça, mais ça a pris ces choses-là pour qu'on en vienne à une situation, non pas encore idéale, mais plus favorable pour les femmes.

Josée: Je pense qu'une des raisons pourquoi les femmes ont voulu que les choses changent, c'est que d'être sur le marché du travail et d'acquérir ses propres sous, ça place la personne dans une autre situation par rapport à elle-même et par rapport à son partenaire. Ça donne une autonomie. C'est vrai qu'aujourd'hui les femmes ont un plus grand choix de carrière. Ceux qui voulaient être infirmières peuvent maintenant devenir médecin. Les opportunités sont plus grandes, mais il reste encore la question d'équité salariale. Même à l'université, si on regarde en sciences sociales, au premier cycle les femmes sont majoritaires. Mais si on regarde au deuxième, troisième cycle, en maîtrise et en doctorat, il y a une chute.

Suzanne: Ce n'est pas que dans l'aspect de la société. Ce sont les femmes qui ont toujours eu les enfants et ce sont les femmes qui vont toujours avoir les enfants. Alors dans ta carrière d'étudiante, après ton bac, souvent tu commences à élever ta famille. Ces femmes se doivent alors de faire une pose pendant que le mari va continuer à faire sa maîtrise. Automatiquement, la maîtrise, l'homme la finit et la femme va la remettre à peut-être cinq ou dix ans plus tard. C'est une réalité et même si on essaie de tourner les montagnes à l'envers, ça va toujours rester.

Le Franco: Est-ce que ça vous est déjà arrivé d'être dans une situation où, pour le même travail, un homme gagnait plus que vous?

Suzanne: Oui. J'étais agente de développement et l'homme qui a pris le poste après moi a eu un salaire de 15 ou 18 000 $ par année de plus que ce que j'avais. Les raisons qu'on donnait à ça, c'est que j'étais mariée et que mon mari faisait supposément un bon salaire. Deuxièmement, je n'avais pas le papier universitaire que lui avait, mais j'avais de l'expérience de vie qui pouvait compenser. Je ne blâme personne. C'était d'ailleurs un homme très compétent. Mais il était normal que la femme donne de son temps bénévolement. Ce travail ne pouvait pas complètement se faire comme bénévole parce que ça demandait trop mais la femme n'avait pas besoin d'être payée tant que ça et puis j'avais un mari qui, supposément, faisait un bon salaire. Ça n'a rien à voir parce que le travail que je faisais était le même que mon successeur et le nombre d'heures aussi.

Suite en page 14

Colloque annuel de la FPFA:

Partenariat scolaire: foyer-école-communauté

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

C'est sous le thème *Partenariat scolaire: foyer-école-communauté* qu'aura lieu les 13 et 14 mars prochains le colloque annuel de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA).

Cette année, le conférencier invité sera Michel Lafortune, psychologue et chargé de cours à l'Université de Sherbrooke et l'Université de Montréal. Sa première conférence portera sur le thème du colloque et sa seconde, le samedi, sur le respect, la discipline et les habitudes de vie avec les enfants.

Les principaux ateliers du colloque porteront sur les classes à niveaux multiples, les élections scolaires et la gestion scolaire. Le premier, les classes à niveaux multiples, sera donné par Pierrette Messier, enseignante à l'école Notre-Dame d'Edmonton. «Il y a souvent un mythe autour de la classe multiple, explique la directrice générale de la FPFA, Mariette Rainville. Les parents ne sont pas toujours convaincus que l'enfant va faire tout son apprentissage à l'intérieur de ce genre de classes. Qu'il s'agisse de parents d'enfants d'âge préscolaire ou scolaire, ils vont pouvoir mieux comprendre le principe de la classe à niveaux multiples.»

Étant donné que des élections scolaires auront lieu en octobre 1998, un atelier ayant pour but de permettre aux parents de comprendre le rôle et les responsabilités du conseiller scolaire sera offert samedi. «Parfois on pense que pour être conseillers scolaires ça prend des études à plus finir, remarque Mme Rainville. Ça ne prend rien de ça. Les seules choses que ça prend c'est avoir 18 ans ou plus, être citoyen canadien et avoir un intérêt pour l'éducation française langue première. C'est Jean Bergeron qui va donner cet atelier parce qu'on voulait avoir quelqu'un d'objectif, qui ne faisait pas partie des élus ou de l'administration des conseils scolaires, mais aussi quelqu'un qui avait de l'expérience. On va donc répondre aux questions des parents, expliquer quels sont les rôles et les responsabilités. En même temps, on va sensibiliser les parents à l'importance des élections scolaires.» On se souviendra que, par le passé, la participation des électeurs aux élections scolaires était loin d'être suffisante.»

L'atelier sur la gestion scolaire permettra de faire le point sur ce qui a été fait et ce qui s'en vient de ce côté. Cet atelier sera donné par M. Raymond Lamoureux, consultant pour la Fédération des conseils scolaires et de coordinations. «Encore une fois, on voulait quelqu'un qui soit objectif, poursuit Mme Rainville. Il parlera de l'étude des besoins éducatifs des élèves qui a été faite à travers la province et de où nous en sommes rendus au niveau de la gestion scolaire, dans les modèles de gestion qui sont en train de se discuter. L'atelier n'a pas pour but de déposer des résultats parce que la Fédération des conseils scolaires et de coordination n'est pas rendue là. Ça va permettre aux parents d'avoir accès à cette information, de poser leurs questions et de comprendre les enjeux dans chacun des modèles discutés.»

L'intégration culturelle au foyer, les techniques d'animation, l'aide aux jeunes dans leur apprentissage, le développement d'un plan de marketing pour le guide d'accompagnement et la présentation des programmes post-secondaires figurent également au nombre des ateliers au programme.

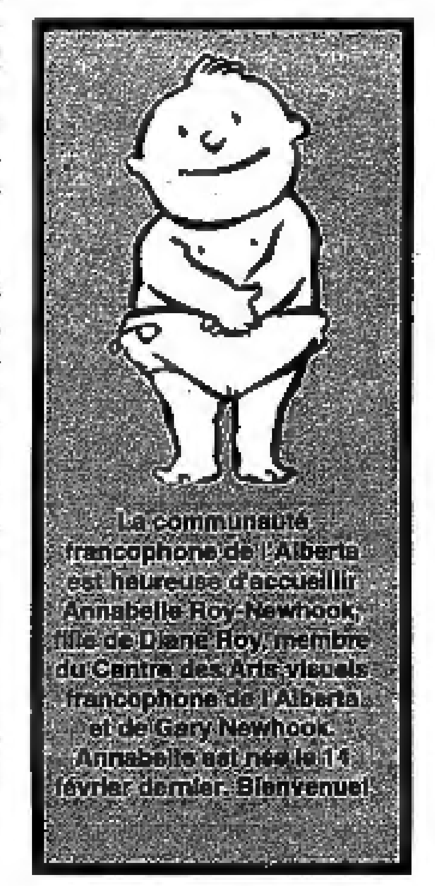
Évidemment, l'Assemblée générale annuelle aura également lieu au cours de la journée de samedi et les postes de vice-présidence ainsi que trois postes de conseillers doivent être comblés. Pour ce qui est du poste de présidence, même si Sylvie Mercier se représente, rien n'empêche d'autres candidats de se présenter au même poste.

Le colloque aura donc lieu les vendredi 13 et samedi 14 mars prochains à l'hôtel *Coast Edmonton Plazza*, anciennement l'hôtel Renaissance.

SAVEZ-VOUS QUE...



La langue et la justice.
La *Loi sur les langues officielles* reconnaît que le français et l'anglais sont les langues officielles des tribunaux fédéraux et que chacun a le droit d'employer l'une ou l'autre dans toutes les affaires dont ils sont saisis ainsi que dans les actes de procédure qui en découlent.



LA 49E CABANE À SUCRE D'EDMONTON



Samedi l'dimanche en direct. De g. à dr.: Marcel préville, Eve Marie Forcier, Marie Lavoie et Dominique Roy

Une fête sous le signe du soleil et de la joie



Concours de sciotteux chez les jeunes. Photo: Patricia Hallé

FRANÇOIS PAGEAU

C'est accompagnée d'un magnifique soleil que s'est déroulé la 49e édition de la Cabane à sucre d'Edmonton à La Cité francophone les 27 et 28 février derniers.

Sciottage, tire d'érable, promenades en traîneau, multiples spectacles, bonne bouffe et animations variées ont ponctué cet événement extrêmement populaire puisque plusieurs centaines de personnes et un nombre encore plus grand d'enfants en ont profité.

C'est le vendredi matin que tout a débuté avec le spectacle jeunesse d'Angèle Arseneault, à l'école Maurice-Lavallée. Pour l'occasion, la plupart des écoles françaises du Conseil scolaire du Centre-Nord s'étaient déplacées. Après le spectacle, tout le petit monde est allé à La Cité francophone. Les enfants ont passé des moments mémorables et ont entamé la fin de semaine du bon pied. Le soir, c'est le spectacle pour tous d'Angèle Arseneault, au théâtre de La Cité, qui entamait les festivités du week-end.

Le lendemain, samedi matin, Radio-Canada ouvrait le bal avec la transmission en direct d'une partie de l'émission *Samedi l'dimanche*. Caricature, cours de danse en ligne, sciottage, entrevues et musique de circonstance composaient le menu brunch de l'émission.

Vers les 10h, la foule a commencé à arriver et le flot ne s'est pas arrêté jusqu'à tard dans l'après-midi. Si la fringale se déclarait, on pouvait se sustenter à un bout de La Cité *Chez Tante Thérèse*, ou à l'autre bout *Chez Amandine*. Cabane à sucre oblige, le menu était composé de mets typiquement canadiens-français: tourtières, fèves au lard et tarte au sucre chez Thérèse, crêpes et saucisses dans le sirop d'érable chez Amandine. Sans oublier la fabrique de tire d'érable installée dans le stationnement.

Côté spectacles, les amateurs étaient choyés par la variété des artistes présents: *Les Twés* de St-Isidore, Marie-Josée Ouimet, et France Levasseur, Diane Caron et Marie-Claude Meunier et Alex Mahé pour les jeunes de



corps et de coeur constituaient le menu de la chanson. Pour les amateurs de danse, les petits de La Girandole et les Pas légers ont virevolté pour le plus grand bonheur des spectateurs.

L'animation ne faisait pas défaut non plus. En plus des promenades à traîneau et du concours de sciotteux, l'artiste Claude St-Onge faisait des caricatures et un centre de dessin avait été aménagé au premier étage. Le Centre d'expérience préscolaire en a profité pour faire une journée porte ouverte; les gens étaient invités à découvrir les nouveaux locaux de la garderie. On avait aussi un centre de maquillage pour enfants et de nombreux kiosques d'exposants.

Pour les amateurs d'arts visuels, on présentait une exposition de *Paysages d'hiver* au Centre d'arts visuels au rez-de-chaussée de La Cité. Au cours de l'après-midi, on a effectué la remise du ceinturon à Thomas Lamontagne, Maître sucrier. On a aussi présenté les dignitaires de l'événement: Bill Smith, Raj Pannu et Gene Zwozdeski.

Tout le monde y a donc trouvé son compte et on peut affirmer que la Cabane à sucre constitue une tradition qui s'est poursuivie cette année encore avec vigueur et enthousiasme.

CABANE À SUCRE DE PLAMONDON

La participation double

DENISE LAVALLÉE

Plamondon

C'est sous un ciel infiniment bleu et ensoleillé que s'est déroulée l'activité de Cabane à sucre au Centre culturel de l'Association canadienne-française (ACFA) de Plamondon/Lac La Biche le 22 février dernier.

L'événement annuel a attiré plus de 150 personnes, soit deux fois plus que l'année dernière. La journée a débuté vers midi avec un brunch et suivie d'un spectacle de la troupe de gigue *Les rayons de Plamondon*. Ensuite, les gens ont été invités à se rendre à l'extérieur afin de déguster de la tire sur la neige, se promener en calèche et se rassembler autour d'un feu de joie.

En fin d'après-midi, les organisateurs avaient prévu un spectacle d'Angèle Arsenault, une artiste native de l'Île du Prince-Édouard, avec en première partie, Simone Cadieux, une artiste locale. Malheureusement pour le public, Madame Cadieux souffrait d'une extinction de voix et ne pouvait évidemment pas se présenter sur scène. C'est donc Angèle Arsenault et son mucisien Charles Johnson qui, dès 15h00, ont présenté leur prestation.

Angèle Arsenault a avoué qu'elle a modifié son spectacle pour les gens de Plamondon parce que leur accueil chaleureux lui avait donné confiance. Par exemple, comme finale, elle a invité deux guitaristes, des chanteurs et des gigueurs de la foule à l'accompagner sur scène.

La chanteuse a aussi beaucoup apprécié un souper familial qui a eu lieu à la ferme de Jacques et Lina Labonté la veille de la Cabane à sucre. C'était la première fois pendant sa tournée qu'on l'invitait chez des gens de la place.

Somme toute, une Cabane à sucre réussie selon Marilyn Gauthier, présidente du comité culturel de l'ACFA: «Tous les commentaires qu'on a reçus étaient positifs. Angèle nous a vraiment touché.»

Photo: Denise Lavallée

La troupe Les rayons de Plamondon a présenté son spectacle.

Festival de la dramaturgie des Prairies

La création saisie sur le vif

FRANÇOIS PAGEAU

Edmonton

Après avoir séduit les Fransaskois il y a deux semaines, c'est à La Cité francophone d'Edmonton que s'est arrêté le *Festival de la dramaturgie des Prairies* les 28 février et 1er mars derniers.

Ce festival, mis sur pied par Alain Pomerleau de la *Troupe du Jour* de Saskatchewan, a l'avantage de réaliser deux objectifs: permettre à quatre auteurs de profiter de deux lectures publiques de leur pièce et offrir au(x) public(s) l'occasion de tâter le pouls de la création théâtrale en français dans l'Ouest canadien.

Cette année, l'Alberta présentait deux pièces: *La Passion de Paul* de Marcel Martin (nom de plume de Denis-Martin Chabot) et *Le Sort de l'Ordinosaure* de Charles Chenard. Dans le premier cas, il s'agit d'une pièce en douze stations comme la *Passion du Christ*. Elle raconte l'histoire de Paul, au coeur d'un conflit profond qui implique la spiritualité et la sexualité.

Le sort de l'Ordinosaure, c'est une réaction contre le matérialisme de la vie moderne qui assimile l'amour à une autre denrée de consommation. L'ordinosaure, c'est la rencontre des idées modernes (l'ordinateur) et des pensées préhistoriques (le dinosaure).

Du côté de la Saskatchewan, les deux pièces étaient *Celui qui vient* de François Gervais et *Le six* de David Baudemont. La première pièce s'apparente à une épopée fantastique où s'affrontent des hommes sans mémoire à des sorcières destructrices.

Le six se veut plutôt la chronique d'une obsession numérique dans ce qu'elle a de plus cocasse.

Les spectateurs ont eu l'occasion d'apprécier le talent d'une dizaine de comédiens et comédiennes. De l'Alberta: , Manon Beaudoin, Paul Gélineau, Anne Mansfield et Doris-Michel Montpetit; de la Saskatchewan Louisa Ferguson, Alphonse Gaudet, Édith Gendron, David Granger et Jean-Marie Michaud.

Présenté en même temps que la 49e Cabane à sucre, *le Festival de la dramaturgie des Prairies* participait à l'effervescence qui caractérisait La Cité francophone cette fin de semaine-là. Il reste à espérer que l'apport des spectateurs au processus créateur des dramaturges leur permettra de peaufiner leur oeuvre et que le public franco-albertain aura, dans un avenir pas trop lointain, le plaisir d'apprécier les produits finis.



Photo: François Pageau

Anne Mansfield, une comédienne qui a participé à la mise en lecture des pièces du festival.

Ateliers
à ne pas manquer!

Le 12 mars prochain, Dr Michel Lafortune, psychologue et conférencier des universités de Sherbrooke et de Montréal, nous rendra visite afin de donner des ateliers à l'intention des parents et des enseignants et ensei-gnantes du Conseil scolaire.

Monsieur Lafortune parlera des «Changements de valeurs chez les jeunes» en relation avec leurs parents et l'impact de ces changements au point de vue pédagogique.

Le premier atelier s'adresse aux enseignants et enseignantes et prendra place le jeudi, 12 mars 1998 à 15h30 au petit théâtre de l'école Maurice-Lavallée, 8828 95e rue à Edmonton. En soirée, soit à 19h30, un autre atelier sera présenté à l'intention des parents, au même endroit.

Le coût de participation est de 5$ et les billets sont disponibles dans chacune de nos écoles ou à l'entrée du petit théâtre le soir même. Nous vous attendons en grand nombre!

Agriculture et Agroalimentaire Canada / Agriculture and Agri-Food Canada

Demande de proposition

Services de médiation en matière d'endettement agricole

En rapport avec la mise en oeuvre prochaine de la Loi de la médiation en matière d'endettement agricole, le Service de médiation en matière d'endettement agricole est à la recherche de candidats pour combler 6 postes de médiateurs répartis en Alberta et les territoires du Nord-Ouest.

La date et l'heure de clôture en réponse à la demande de proposition est le 6 mars 1998 à 16 heures.

Les proposants seront évalués selon les critères spécifiés dans la demande de proposition, en plus des critères suivants:

- Avoir complété un diplôme d'études postsecondaires axé en agriculture ou en administration des affaires ou une combinaison acceptable de formation et d'expérience;
- Avoir complété 40 heures de formation théorique en médiation;
- Avoir une bonne connaissance du secteur agricole et des relations entre les agriculteurs et leurs créanciers;
- Avoir une bonne connaissance de la Loi de la médiation en matière d'endettement agricole, ainsi que les principes et des pratiques de médiation;
- Avoir les compétences et l'expérience faisant foi d'agir comme médiateur;
- Avoir la capacité de communiquer efficacement et faire preuve de jugement dans les situations de conflit, de stress et de crise financière.

La période du contrat pour chacun des entrepreneurs débutera probablement en avril 1998, et se terminera le 31 mars 1999.

Pour obtenir une demande de proposition, veuillez communiquer avec le Service de médiation en matière d'endettement agricole, au 403-495 4764, ou par fax au 403-495-3324, ou par e-mail au georgel@em.agr.ca

Canada

LE FRANCO 465-6581

Agriculture et Agroalimentaire Canada / Agriculture and Agri-Food Canada

Demande de proposition

Services de médiation en matière d'endettement agricole et de Consultation agricole

En rapport avec la mise en oeuvre prochaine de la Loi de la médiation en matière d'endettement agricole et du Programme de consultation agricole, le Service de médiation en matière d'endettement agricole est à la recherche de candidats pour combler 16 postes de médiateurs répartis en Alberta et les territoires du Nord-Ouest.

La date et l'heure de clôture en réponse à la demande de proposition est le 6 mars 1998 à 16 heures.

Les proposants seront évalués selon les critères spécifiés dans la demande de proposition, en plus des critères suivants:

- Avoir complété un B.A.C.C en agriculture ou commerce ou une combinaison acceptable de formation et d'expérience;
- Posséder deux années d'expérience en financement agricole;
- Avoir la capacité de rassembler l'information et d'établir les états financiers de la ferme;
- Avoir la capacité d'analyser et d'établir des solutions et de faire des projections financières;
- Etre en mesure d'aider les producteurs agricoles dans une démarche de médiation avec leurs créanciers.

La période du contrat pour chacun des entrepreneurs débutera probablement en avril 1998, et se terminera le 31 mars 1999.

Pour obtenir une demande de proposition, veuillez communiquer avec le Service de médiation en matière d'endettement agricole, au 403-495 4764, ou par fax au 403-495-3324, ou par e-mail au georgel@em.agr.ca

Canada

SEMAINE NATIONALE ET INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

16-22 MARS 1998

"LA FRANCOPHONIE PLEINE DE JEUNESSE"

L'ACFA régionale d'Edmonton, de concert avec plusieurs ministères fédéraux: Patrimoine canadien, Développement des ressources humaines Canada, Revenu Canada, Travaux publics Canada, Commisariat aux langues officielles, etc., invite la communauté à participer aux nombreuses activités qui auront lieu du 16 au 22 mars 1998, dans le cadre de la semaine nationale et internationale de la francophonie.

LUNDI 16 MARS; (HÔTEL DE VILLE)

11h00: Cérémonie d'ouverture officielle à l'hôtel de ville;

- Hymne national
- Lever du drapeau franco-albertain
- Discours officiels de.
  - Madame Claudette Tardif, doyenne de la Faculté Saint Jean
  - Monsieur Adrien Bussière, Patrimoine canadien
  - Madame Anne McLellan, député fédéral et ministre de la Justice
  - Madame Lousette Villeneuve, présidente de l'ACFA provinciale
  - Madame Claire Dallaire, présidente de l'ACFA régionale
  - Monsieur Gérard Bissonette, Direction de l'éducation française
  - Madame Marilyn Magnan, directrice de l'école Maurice Lavallée
  - Etc.

VENDREDI 20 MARS (PLACE DU CANADA)

Journée internationale de la francophonie à la Place du Canada

8h00-17h00

- Exposition de kiosques à la Place du Canada
- Présentation de films en français
- Soirée musicale chez Amandine, etc.
- Représentation de la troupe de danse La Girandole



SAMEDI 21 MARS (ÇA SE PASSE À LA CITÉ)

9h00-16h00

- Radio-Fonds à La Cité
- Spectacles pour enfants
- Journée du Savoir à la Faculté Saint-Jean
- Brunch chez Amandine

Présentation de films en français pour les enfants, etc.



Pour plus d'information, communiquez avec l'ACFA régionale au 469-4401

...(lecteur) suite de la page 4

dit. Mme Clarke travaillait alors au Bureau canadien des Affaires étrangères et avait accès aux documents Top Secrets. Dans son article *The Journey of No Return*, Mme Clarke décrit en détail comment elle fut forcée par son boss, Germain Denis, sous la menace de congédiement, de se rendre tous les soirs au bureau de minuit à quatre heures du matin pour écrire le document secret ALÉNA, le mot de passe étant GOD. Elle dit aussi que Germain Denis, sous les ordres de Mulroney, a détruit et caché des centaines de pages du document secret ALÉNA. Elle affirme que la raison du secret entourant le vrai ALÉNA est de donner au gouvernement américain 100% du contrôle de nos ressources, incluant l'eau, et que s'il n'est pas permis aux Canadiens de voir le vrai ALÉNA, la seule chose qu'il restera de notre pays en 2005 sera le nom. L'avocat de Mme Clarke, Me Harold Funk affirme que «l'ampleur de la fraude commise contre le peuple canadien est phénoménale. J'ai déjà entendu des choses outrageantes dans ma vie mais vendre son pays est au premier rang».

D'après Mme Clarke, le vrai document du libre-échange est classifié Top Secret et demeure caché dans les archives. M. Paul Martin, le gardien des Archives Nationales, confirme qu'il y a beaucoup de pages manquantes aux faux ALÉNA.

À l'automne 1991, le journal *The Ottawa Citizen* demanda à voir les 1 400 pages de la section concernant la culture du faux ALÉNA. Ils n'ont reçu que 66 pages. Le reste, soit 1 334 pages, sont manquantes ou encore, Mulroney les garde classifiées Top Secret. Pourquoi une entente si importante de libre-échange entre deux pays amis devrait-elle être classifiée Top Secret et cachée du peuple canadien.

Pendant plusieurs années, Jean Chrétien et ses libéraux ont caché aux Canadiens l'information que vous lisez maintenant. Pendant plusieurs années nombre de Canadiens inquiets ont demandé à Jean Chrétien de rendre publiques les deux copies de l'ALÉNA pour que le peuple voit comment Brian Mulroney et Germain Denis ont trahi leur nation.

Non seulement Chrétien a-t-il refusé mais dans les deux dernières années il a même rencontré en secret des corporations multinationales pour passer encore une autre entente ANTICONSTITUTIONNELLE nommé *The Multilateral Agreement on Investment* (MAI). Le MAI va permettre aux corporations multinationales, qui se préparent maintenant à prendre toutes les compagnies publiques canadiennes (y compris le système de santé) et qui n'ont aucun intérêt pour notre bien-être, d'acquérir le droit de gouverner nos lois environnementales, nos lois sur la sécurité, nos lois du travail et rémunérations, notre Cour suprême, notre Parlement et notre constitution. Nous devons empêcher Chrétien de signer l'entente MAI, sinon, ce sera le dernier acte de trahison envers le Canada comme nation indépendante.

Quand vous regardez les derniers vingt ans, vous réalisez bien qu'il n'y a aucune différence entre le Parti conservateur et le Parti libéral. Le dessein de Mulroney avec l'aide des conservateurs fut de vendre notre nation. Celui de Chrétien avec ses libéraux est de bien s'assurer que le produit sera livré en 2005 et dans une seule pièce. Nous sommes tous au courant du fait que notre merveilleuse nation a été trahie et se fait détruire de l'intérieur. Il n'est donc pas surprenant que M. Lucien Bouchard veuille sortir le Québec de ce dégât!

Les Canadiens ont été silencieux trop longtemps. Nous avons délaissé nos responsabilités envers notre pays en ne forçant pas les politiciens à répondre de leurs actes. Il est temps de protéger nos foyers et nos droits. Faites savoir partout ce que les politiciens sont à faire.

Nous avons une chose en notre faveur, la liberté d'expression dans notre journal quotidien. Quand vous lirez cette lettre, répandez l'information, dites ce qui arrive au Canada. Nous devons appeler, écrire et parler aux plus de gens possibles et leur faire savoir qu'en aucune circonstance Jean Chrétien doit signer l'entente MAI. Demandez-leur de faire tout en leur pouvoir pour forcer Jean Chrétien à dévoiler les clauses cachées de l'entente ALÉNA avant qu'il ne soit trop tard. Nos vétérans ont combattu, certains ont même donné leur vie pour notre pays et son peuple. Que diraient-ils si nous nous laissions faire sans avoir au moins essayé de nous défendre contre la corruption?

John Welham
Peterborough, Ontario

Chronique juridique

Actions en dommages/intérêts par une succession

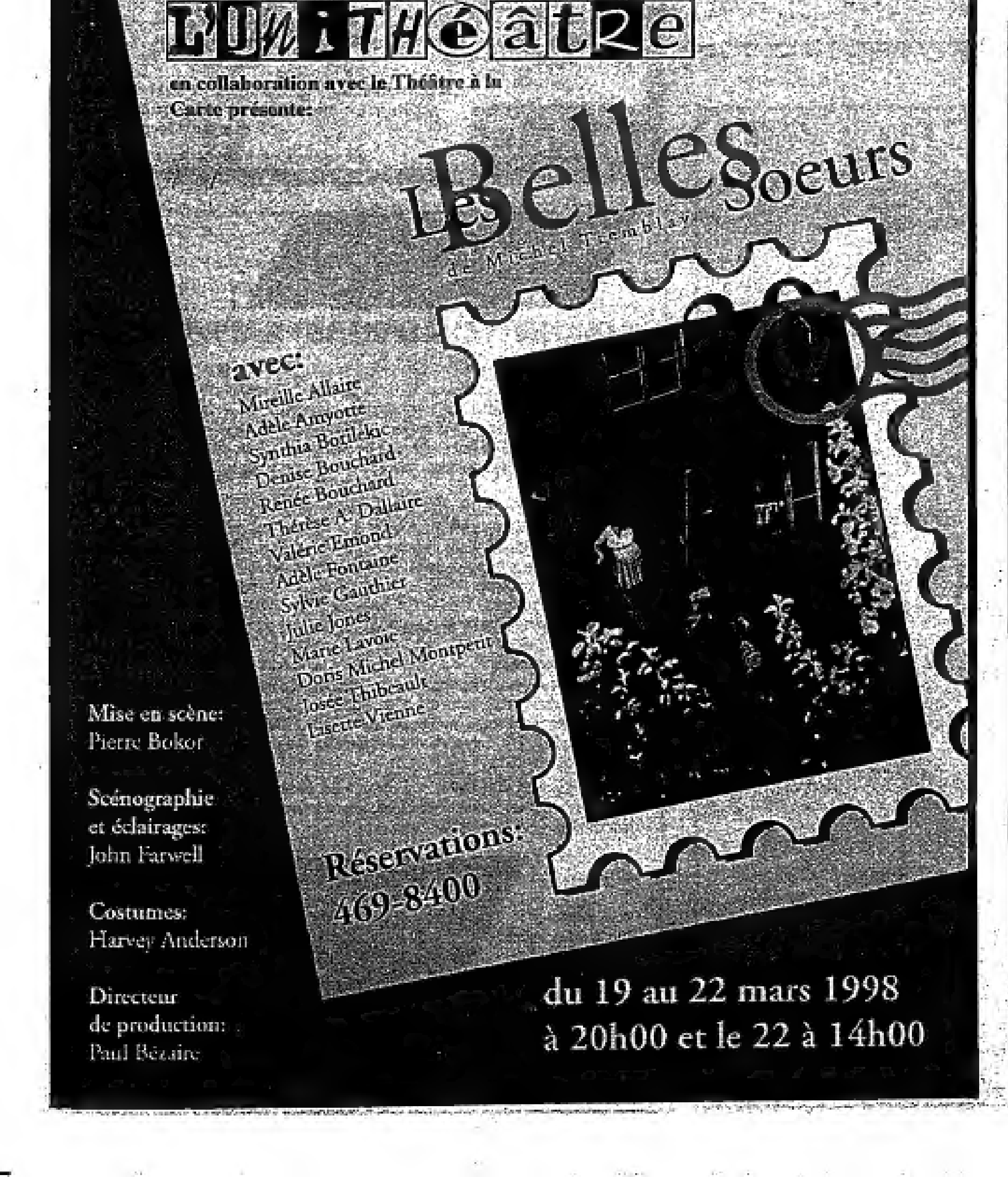
En Alberta, lorsqu'une personne trouve la mort dans un accident, il existe certaines lois qui permettent aux dépendants et bénéficiaires de poursuivre pour recouvrir des sommes au bénéfice de la succession de la personne tuée. Même si ces lois (*The Fatal Accidents Act, The Survivorship of Actions Act*) ne sont pas nouvelles, l'interprétation de ces dernières a beaucoup changée depuis une récente cause de la Cour d'appel de l'Alberta. Puisque la Cour suprême du Canada a refusé d'entendre cette affaire, elle a force de loi en Alberta.

Dans l'affaire *Duncan c. La Succession Baddley*, un jeune de 16 ans est tué dans un accident. Sa succession décide de poursuivre pour cette mort malencontreuse. Rien d'anormal jusque-là, sauf que pour la première fois, la succession poursuit aussi pour la perte de revenus futurs. La question à trancher est de savoir si des revenus futurs constituent une perte tangible actuelle. La Cour de première instance a décidé que non, en vertu de la loi albertaine. Par contre, la Cour d'appel en a décidé tout autrement. Les dommages sont donc passés de 23 000$ pour atteindre presque $400 000, sans inclure les frais d'avocats des deux cours.

Les conséquences de cette décision sont nombreuses. Comment déterminer quel emploi ce jeune aurait détenu et pendant combien d'années? Quel aurait été son revenu ?

Avec ce nouveau développement, les assureurs devront débourser plus, ce qui fera probablement augmenter les primes à long terme puisque les actuaires devront inclure les possibilités de réclamations semblables.

C'est donc un dossier à suivre.
Me Roy Klassen



...(journée internationale de la femme) suite de la page 6

Le Franco: On dit qu'il y a bien des choses qui ont changé mais qu'est-ce qu'il reste encore à faire?

Ariane: Dans les écoles, une des choses que j'ai toujours remarquée, à partir de la maternelle, c'est la façon dont on enseigne aux enfants tout au long du primaire. Et c'est très important parce que c'est ce que tu apprends à cet âge-là qui va déterminer une grande partie de la façon de penser et ça a une immense influence. Ce qu'on a vraiment besoin de changer,c'est cette attitude de distinction entre les garçons et les filles. Les professeurs vont être beaucoup plus large avec les garçons tandis qu'*ils* sont plus sévères avec les filles. On s'attend à ce que les filles soient tranquilles, qu'elles sourient, qu'elles aient de bonnes notes. Je pense qu'il faudrait commencer plus tôt à montrer le respect et comment avoir un échange sain avec l'autre. Si ça ça change, le reste va changer.

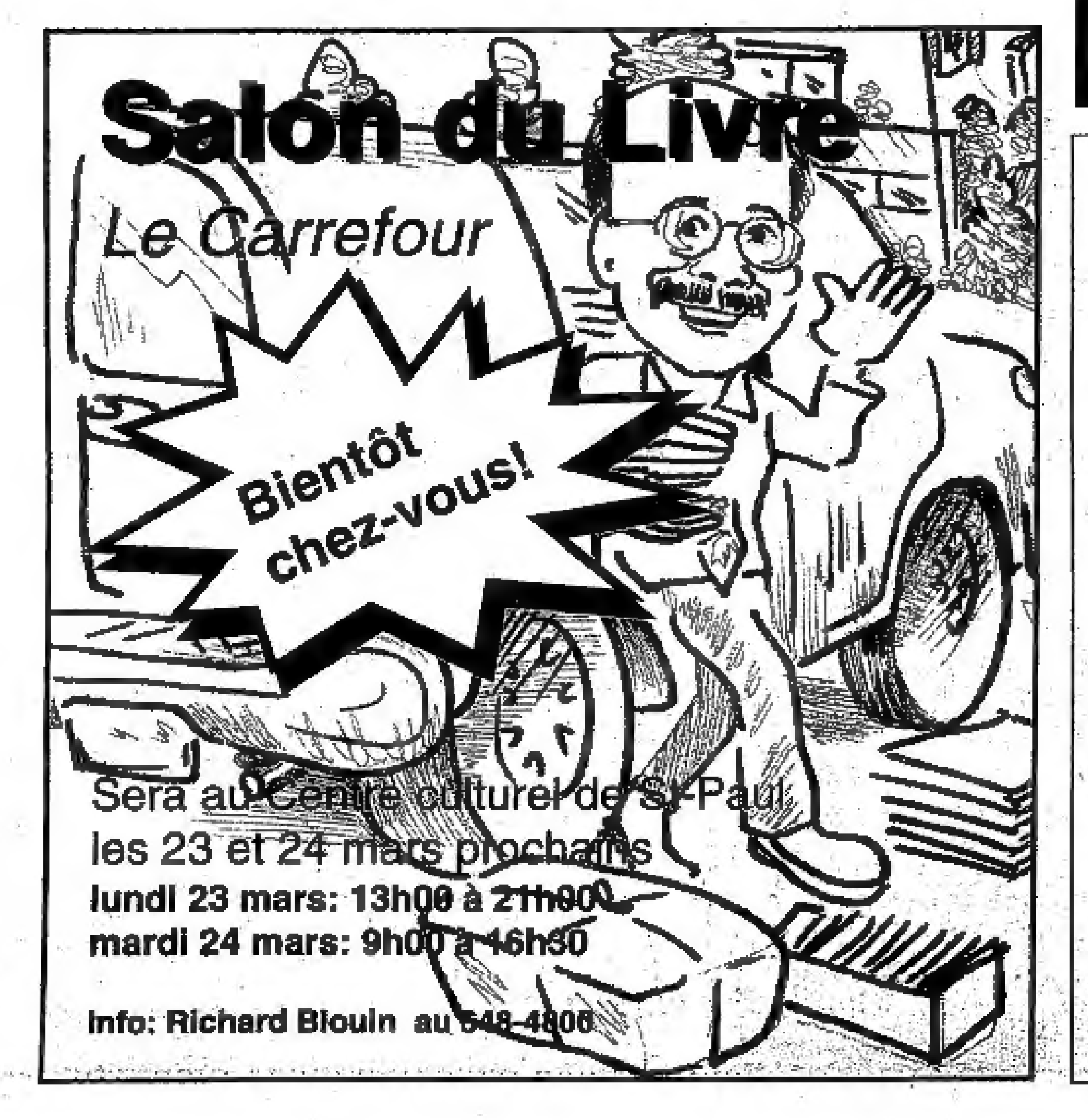
Josée: Là où je pense qu'il y a du changement à faire, c'est sur l'aspect de l'égalité sociale dans la mesure où les femmes se retrouvent de plus en plus sur le marché du travail. L'égalité économique est en train de se faire et l'égalité politique est là mais en terme d'égalité sociale, -et là je pense au rôle de l'état-, les coupures faites dans les services sociaux (santé, éducation, garderie...) touchent les femmes de très près. Plusieurs femmes travaillaient pour l'État dans les services sociaux et donc, elles ont été touchées dans leurs gains. Elles sont touchées aussi dans la mesure où les familles monoparentales sont très majoritairement des chefs de famille féminines, les femmes vivent plus vieilles que les hommes, donc elles reçoivent des pensions de vieillesse plus longtemps. Les coupures touchent donc les deux groupes de femmes qui vivent dans la pauvreté. Elles sont touchées par les décisions politiques quant au rôle du gouvernement et elles se retrouvent doublement touchées et ça, dans la conjoncture où on a un discours conservateur sur le retour aux bonnes vieilles valeurs. Ça les place dans une situation où elles doivent prendre en charge tous les membres de la famille, autant leurs enfants que leurs parents.

Suzanne: Il y a aussi les femmes qui arrivent à la retraite qui sont très touchées par ça. Neuf fois sur dix, la retraite est beaucoup moindre, au point de vue pécuniaire que celle de l'homme. Et si le mari décède, bien souvent, la femme va avoir seulement sa propre retraite, tout dépendant de ce que le conjoint a pris comme option. Il faudrait que les femmes soient plus au courant de ces choses-là pour être en mesure d'en parler et que les hommes pensent que s'ils meurent deux ans après leur retraite, la femme reste aux prises avec des obligations.

Josée: Les femmes qui se retrouvent monoparentales jeunes sont vulnérables économiquement et elles sont vulnérables aux décisions politiques qui sont prises. Je pense qu'il y a beaucoup de boulot à faire encore sur ce terrain.

Suzanne: À ce point de vue-là, je me demande vraiment si nos dirigeants, même s'il y a des femmes qui sont là, réalisent vraiment ce qu'est la pauvreté en tant que femme et mère monoparentale.

Ariane, Josée et Suzanne sont donc d'accord pour dire que beaucoup a été accompli au cours des trente dernières années pour améliorer la condition de la femme. Cependant, au moins autant reste encore à faire et se sont les jeunes qui sont aujourd'hui en mesure de faire bouger les choses. On retrouve dans la société d'aujourd'hui une conjoncture de compressions budgétaires touchant particulièrement les domaines où la présence féminine est importante (santé, éducation, etc...) et le retour à des valeurs plus traditionnelles. Cette conjoncture pénalise doublement les femmes et met en péril les acquis des derni`res décennies.



PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 201, 8527-91e rue, Edmonton (Alberta), T6C 3N1

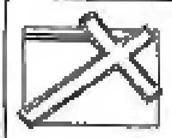
L'éducation par le physique !

Les enfants qui font de l'éducation physique sont plus en forme, ont de meilleures habitudes alimentaires, sont moins stressés et ont de meilleurs résultats scolaires. C'est prouvé.

ParticipACTION

LE FRANCO
465-6581

À vendre ordinateur Macintosh SE exc. condition / Imprimante Image Writer et sac $200.00 471-5764



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO.** Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
201, 8527-91e rue
Edmonton (Alberta)
T6C 3N1

RECHERCHÉ: Traducteur(trice) de l'anglais au français pour traduire de l'information touristique. Quelques termes techniques à utiliser. Répondre en incluant le nom, le numéro de téléphone et de télécopieur, l'expérience préalable et le prix par mot. Envoyer le tout à: Katya Brunner, Elk Island National Park, télécopieur: 992-2983, téléphone: 992-2959.

Unique Essential Centre



Nouvelle vision esthétique sur rendez-vous
447-5629

Facial
Pedicure
Manicure
Soins du corps
Épilation

produits techniques
Phytobiodermie



Nettoyage de tapis, fauteuils et plafonds avec le système
Fabri Zone

Tapis nettoyés, purifiés et secs en dedans de 2 heures

J.-M. Cadrin
8829 - 95e Rue
Edmonton, Alberta
T6C 3W6

Service (24 heures)
425-6625
Rés.: 468-3067
Téléc.: 463-2514

Abonnez-vous dès maintenant!

Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

- ☐ **1 AN - 26,75$**
- ☐ **2 ANS - 48,15$**
- ☐ **HORS CANADA - 1 AN - 51,36$**

(TPS incluse - tous les tarifs)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Nom: ....
Adresse: ....
Ville: .... **Province:** ....
Code postal: ....
Téléphone: ....

Votre chèque ou mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.)

201, 8527 - 91e rue, Edmonton, Alberta, T6C 3N1
Téléphone: 465-6581, Télécopieur: 465-3647
Courrier électronique: lefranco@compusmart.ab.ca

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
dimanche:11h00

St-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Immaculée-Conception
10830-96e rue
Dimanche: 10h30

Ste-Anne
9810-165e rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e rue
Mer., ven. et sam. 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche: à 9h30

Connelly McKinley Ltd.

Salon funéraire



10011 - 114e Rue
Edmonton, Alberta
422-2222

3, Muir Drive
St-Albert
458-2222

256, rue Fir
Sherwood Park
464-2226

DONNEZ À QUELQU'UN UNE DEUXIÈME CHANCE!

Discutez du don d'organes avec votre famille.

LA FONDATION CANADIENNE DU REIN



ÉGLISE CHRÉTIENNE SOURCE D'EAU VIVE

Présente: SON DE LOUANGE
Tous les dimanches matin de 8h45 à 9h00
sur les ondes de C.K.E.R. 101,9 FM

Pour commentaires et informations, appelez-nous
C.P. 37059, Lynnwood Postal Outlet
Edmonton, Alberta, T5R 5Y2
Tél: (403) 481-8691

SIMPLE OUVERT UNIQUE RÉEL COURRANTE ÉVANGÉLIQUE

DR COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE

350, West Grove Professional Bldg.
10230 - 142e Rue, Edmonton, Alberta T5N 3Y6

Tél.: 455-2389

CADRIN DENTURE CLINIC
Bernard Cadrin

Édifice G.B. 9562 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: **439-6189** Rés.: **465-3533**

Dr Léonard Nobert
Dentiste

54 Rue St. Micheal, St-Albert, Alberta T8N 1C9
Téléphone: 459-8216

DR R.D. BREAULT
• DENTISTE •

Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e Rue, Edmonton, Alberta T6E 4H2
Tél.: 439-3797

Dr J. Georges Sabourin
B.A., M.D., F.R.C.S. (C)

303 Hys Centre - 11010 - 101e Rue
Edmonton, Alberta T5H 4B8

Obstétricien **Tél.: 421-4728** *Gynécologue*

DUROCHER SIMPSON
AVOCATS

Service personnalisé et efficace
d'une équipe d'avocats expérimentés

Contactez: Me Allan W. Damer, avocat

EDMONTON: 801 Esso Tower, Scotia Place, 10060 avenue Jasper
Tél.: 420-6850
MORINVILLE: 10201 100 avenue
Tél.: 939-2936 (mardi et jeudi)

McCuaig Desrochers
BARRISTERS SOLICITORS AVOCATS NOTAIRES

Au service de la francophonie albertaine

2401 Toronto Dominion Tower
Edmonton Centre N.W.
Edmonton ab T5J 2Z1

Tél.: (403) 426-4660
Fax.: (403) 426-0982

Cinémaniaque

Hercules

Quand je pense à Hercule, le héros grec, ce sont les images du dessin animé télévisé de mon enfance qui me reviennent en mémoire: un grand noiraud aux muscles gonflés, à la taille de guêpe, qui avait pour ami un centaure à la voix trop aiguë et qui n'arrivait pas à se débarrasser du méchant Dédale.

C'est donc rempli d'appréhension que j'ai regardé la nouvelle version de *Hercules*, le plus récent long-métrage de dessin animé de Disney à trouver son chemin sur les tablettes des magasins de vidéo. Et j'ai été très agréablement surpris.

Dans cette version, notre héros est enlevé de l'Olympe alors qu'il est encore bébé, victime des acolytes de Hadès, le dieu du monde des morts qui prépare une insurrection des titans contre le père d'Hercule, le grand Zeus. Notre petit prodige des poids et haltères a perdu son immortalité, mais pourra la regagner plus tard en affirmant sa grandeur d'âme. Il devra pour cela devenir un héros en se soumettant à un entraînement intensif sous la surveillance de Phil, un satyre dont la personnalité n'est pas sans rappeler l'entraîneur de Rocky dans les films du même nom.

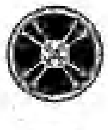
L'équipe d'écriture derrière ce film est la même qui nous a donné *La petite sirène* et *Aladin*, deux réussites du genre. On retrouve ici des dialogues succulents, parfois carrément destinés aux adultes plutôt qu'aux enfants (ce que j'appellerais le syndrome du Capitaine Bonhomme). Les chansons sont bien rythmées et la grande trouvaille, c'est d'avoir transformé le choeur des muses en un groupe de Rythm'n Blues -tendance Gospel - qui ponctuent le récit de leur désopilante narration musicale (imaginez Diana Ross en vestale grecque et vous aurez saisi le tableau).

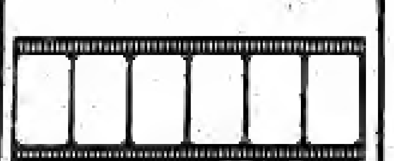
Dans la version originale anglaise, James Woods prête sa voix et son profil au méchant Hadès. Heureux résultat: on savoure chaque instant de sa présence. Même la jeune fille qui séduira notre héros, Meg, n'est pas une ingénue comme on aurait pu le craindre, mais plutôt une femme cynique qui a trop souffert pour ne pas se méfier de l'amour qui germe en elle. Quand au satyre, il bénéficie du talent de Dany de Vito, dont la voix rocailleuse et le caractère soupe au lait épousent bien les aspects les plus rudes du personnage.

Dommage que la vie en salle d'*Hercules* n'ait pas connu le succès que ce film méritait; pour une fois, Disney ne se prend pas trop au sérieux et produit un film qu'on pourrait presque qualifier de post-moderne dans sa facture comme dans son propos. Un petit bijou.

HERCULES
de Ron Clements et John Musker avec les voix de James Woods, Danny de Vito, Paul Shaffer et Bobcat Goldthwait

4 sur 5



Unité locale francophone no. 24

Un nouveau président pour septembre

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Le congrès de l'*Alberta Teachers Association* (ATA), qui a eu lieu au début du mois de février dernier, a été l'occasion pour les membres de l'unité locale francophone No. 24 d'élire le conseil d'administration pour l'année 1998-1999.

Celui qui succédera à Mme Julie Bouchard-Dallaire à la présidence de l'organisme sera donc Larry Lynch de la région de Rivière-la-Paix. Ceux qui le connaissent diront qu'il aime s'impliquer dans sa communauté et ce, dans plusieurs domaines. La preuve en est qu'en plus d'enseigner l'anglais, la religion et les études sociales à l'école Héritage de Falher, M. Lynch est président du comité de programmation de la radio communautaire, fait partie du groupe *LéTwés* et occupera dorénavant la présidence de l'unité locale francophone.

«J'aime beaucoup m'impliquer au niveau de la communauté, j'aime voir à ce que la communauté se développe et s'épanouisse, indique Larry Lynch. Je pense que j'ai un rôle à jouer dans le développement de la francophonie et je prends ce rôle à coeur. Pour moi, ma plus belle récompense est de voir s'épanouir la communauté et je suis bien content de pouvoir faire partie de ce cheminement. Ça m'apporte beaucoup.»

Pour ce qui est de s'impliquer au niveau de l'unité locale francophone, ce sera sa première expérience. «Je ne m'étais jamais vraiment impliqué au niveau de l'unité locale. J'ai déjà passé un an sur le comité de négociations de la convention collective pour l'école Héritage mais c'était ma seule implication, poursuit M. Lynch. J'ai toujours assisté aux réunions, mais sans plus. Ce n'est pas quelque chose que j'aurais pensé faire il y a à peine deux ans. C'est drôle, parce que les ateliers auxquels j'ai participé en avant-midi, lors du congrès de l'ATA, portaient sur l'importance de s'impliquer et de s'assurer que notre profession ne soit pas dénigrée et abaissée aux yeux du public. Je tiens beaucoup à prendre mes responsabilités professionnelles envers l'association et la profession d'enseignant. C'est à nous de se prendre en main.»

Le conseil d'administration de l'unité locale doit, entre autres choses, voir au développement professionnel des enseignants et s'assurer d'une certaine qualité d'enseignement dans les établissements qu'il représente. Le nouvel exécutif bénéficie donc de quelques mois pour prendre connaissance des dossiers de l'unité locale, puisqu'il n'entrera en fonction qu'en septembre prochain.